

## Rapport de l'Assemblée générale du samedi 20 février 2010.

Bienvenue aux nouveaux membres : **Patrick, Camille qui veut faire un essai de secrétaire.**

### Membres présents 15

**ORDRE DU JOUR :**

- . Rapport d'activités 2009
- . Rapport comptable
- . Divers

### Rapport d'activités 2009

La Présidente BLANC Vololoniaina a rappelé les actions de l'association pendant l'année 2009.

- Achat d'un terrain à TULEAR et début de la construction d'un orphelinat.
- L'association a organisé une soirée repas malgache le 28 mars 2009.
- Elle a participé à la fête de la musique à Saint Georges le Flécharde.
- Et aussi à des vide greniers et s'est produite en public à divers endroits.
- Elle s'est produite aussi au marché de Noël de Soulgé sur Ovette.
- AMBEOKA a participé en décembre au marché de Noël de LAVAL.
- Démarrage de la construction de l'orphelinat de TULEAR.
- 

#### Autres activités

- Vente d'artisanat lors de brocantes et aussi le 28 mars et au marché de Noël à LAVAL.
- Les membres ont fêté l'indépendance de Madagascar comme chaque année. 60 personnes étaient présentes.
- Contact d'entreprises nationales et internationales pour essayer d'obtenir des dons.

Le trésorier BLANC Jean-Louis a exposé le bilan financier de l'association. Il a détaillé les dépenses, les recettes, et la situation du compte de l'association. Jean-Louis a signalé aussi l'existence de donateurs importants, même au niveau international.

- Dépenses de l'année 2009 : 6484,28 euros
- Recettes de l'année 2009 : 8055,60 euros
- Situation du compte au 01/01/2010 :
  - Compte chèque : 1571,32 euros
  - Caisse : 80 euros
  - Reste disponible reporté sur 2010: 1657,32 euros

### Divers

- La présidente a rappelé l'effectif des membres : 38 membres.
- Manifestations et projets 2010:
- Déjà passé concert de la chorale « coup d'ch?ur » du 23 janvier à la salle polyvalente de MAYENNE.
- Soirée malgache le 13 mars à 19h au Palindrome de Saint Nicolas.
- Barbecue amical franco-malgache le dimanche 20 juin à La Cropte.
- Nous essayerons de trouver d'autres activités utiles en cours d'année.
- Toute proposition sera la bienvenue.
- AMBEOKA a décidé à l'unanimité d'accorder une somme de 100 à 150€ selon ses moyens pour un de ses membres qui utilisera cet argent pour apporter des fournitures scolaires dans une école à MADAGASCAR.
- Un reçu sera signé par cette personne, qui en outre s'engage à fournir les factures justificatives.
- Un autre membre a déjà été aidé à deux reprises, lors de nos déplacements à MADAGASCAR, mais à titre personnel par la présidente.

Questions/ réponses

- Lors de l'assemblée générale il a été déploré le fait que peu de malgaches y soient présents.
- 
- Nous rappelons aux personnes qui voudraient aller visiter les deux orphelinats et y séjourner, qu'à l'exception d'une courte visite d'un jour ou deux, ces séjours ne doivent pas se faire aux frais de l'accueillant .
- Ce sont des gens qui ont du mal à joindre les deux bouts et il n'est pas question de profiter de la situation en faisant des économies sur le dos d l'orphelinat. Tout le monde membres et Présidente comprise doit s'acquitter d'une somme forfaitaire de quelques euros par jour pour les frais de pension. A discuter avant de s'y rendre.
- Prosper a signalé que des personnes malgaches avaient été mécontentes lors de notre manifestation du mois de mars 2008, car elles nous avaient aidés et n'avaient pu en échange bénéficier d'un tarif gratuit .
- C'est pour cela d'après Prosper que ces personnes ne nous ont pas renouvelé leur aide lors de notre soirée de mars 2009.
- Nous en sommes désolés, car c'est pour les deux orphelinats que nous faisons ces soirées qui servent à récolter des fonds permettant de leur venir en aide.
- En ce qui nous concerne, personne ne nous a demandé de bénéficier de la gratuité.
- Tous les ans, AMBEOKA organise un barbecue au mois de juin où la boisson est gratuite et où les malgaches et tous ceux qui le veulent, sont les bienvenus.
- C'est tout ce que nous pouvons faire, AMBEOKA est une petite association avec peu de moyens et espère pouvoir compter encore sur la compréhension et la générosité de tous ceux qui se sentent concernés par les orphelins de MADAGASCAR.
- Nous ne pouvons malheureusement pas accorder la gratuité aux uns et pas aux autres et nous avons besoin de cette aide.
- Nous en profitons pour rappeler que ces soirées sont payantes pour tout le monde y compris les membres de l'association et la présidente.
- Nous comptons sur la compréhension de tous et espérons que vous continuerez à honorer nos soirées de votre présence.

**Tableau récapitulatif année 2009.**

Recettes		Dépenses	
Adhésions et dons	<b>4996,5</b>	Gâteau assemblée générale	<b>31,2</b>
Soirée du 28 mars	<b>1393,5</b>	Soirée du 28 mars	<b>595,9</b>
Vente artisanat vide greniers et concerts	<b>667,5</b>	Assurance MATMUT	<b>95,88</b>
Report 2008	<b>370,6</b>	Construction orphelinat	<b>4235,3</b>
Marché de Noël	<b>627,5</b>	Frais inscriptions scolaires TULEAR	<b>300</b>
		Frais inscriptions scolaires FIANARANTSOA	<b>300</b>
		Achats fournitures scolaires	<b>300</b>
		Marché de Noël	<b>170</b>
		Dépôt caisse pour marché de Noël	<b>40</b>
		Noël enfants TULEAR	<b>208</b>
		Noël enfants FIANARANTSOA	<b>208</b>
	<b>Total: 8055,6</b>	<b>Total:</b>	<b>6484,28</b>
		Solde	<b>1657,32</b>

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement.  
Ne pas en tenir compte si vous avez déjà réglé votre cotisation 2010.  
Merci.

Civilité Monsieur/Madame	Nom:	Prénom:
Adresse complète:		
Tarif : cocher d'une croix la case correspondante.	12€ individuel	15€ familial
Paiement à AMBEOKA 90, quai de BOOTZ 53000 LAVAL		